



Communiqué de presse

Coronavirus : la Banque des Territoires active des mesures exceptionnelles

Paris, le 20 mars 2020

Afin d'anticiper les difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire actuelle, la Banque des Territoires déploie un plan d'urgence à destination de ses clients.

Dès aujourd'hui, elle met en place trois mesures exceptionnelles à destination des professions juridiques et des organismes de logement social. Elle en annoncera d'autres la semaine prochaine pour l'ensemble de ses clientèles (dont collectivités, entreprises publiques locales, acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS), entreprises...).

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, déclare : « *Sans attendre, il faut frapper vite et fort. Nous faisons preuve du maximum de souplesse. L'objectif : envoyer du « carburant » à nos clients.* »

Pour les professions juridiques, notamment les notaires :

- Mise en place d'une enveloppe de trésorerie exceptionnelle de 500 M€.

Pour les organismes de logement social :

- Faciliter l'accès à la ligne de trésorerie de 2 Mds€ conçue en 2018 pour soutenir les bailleurs sociaux dans l'éventualité de tensions financières.
- Déployer massivement les services digitaux pour fluidifier les demandes, versements et signatures de prêts.

Le détail et la mise en place de l'ensemble de ces mesures exceptionnelles sont accessibles sur le site internet de la Banque des Territoires www.banquedesterritoires.fr.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Isaline Ollivier : isaline.ollivier@caissedesdepots.fr – 07 85 11 92 57